



PLENIERE DU 29 MAI 2006

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

*Intervention de Claude Taleb,
pour le groupe des élus Verts*

Nous le savons tous, notre région, ses territoires et ses habitants portent, l'empreinte d'un mode de production qui ne les a pas ménagés.

Au moment où la rédaction de la Charte du SRADT nous invite à nous projeter vers l'avenir, le groupe des Verts souhaite rappeler inlassablement l'état des lieux qui résulte des choix du passé et qui donne tout son sens à la recherche d'un nouvel équilibre :

Le développement économique fortement industrialisé et productiviste de la Haute Normandie, tel que nous l'avons vécu depuis la fin du XIX^{ème} siècle n'est pas soutenable et ne saurait donc constituer un scénario souhaitable, pour l'avenir.

La richesse apparente que nous confère notre position de 4^{ème} région en PIB / habitant est un leurre. Elle est gonflée par la prise en compte de la richesse que les multinationales présentes en Haute-Normandie versent à leurs actionnaires et à leurs cadres supérieurs, hors de la région.

Cette « richesse » est si peu, si mal, distribuée que nous sommes 11^{èmes} en revenu net par habitant.

Ce qui caractérise l'économie régionale c'est d'abord le poids élevé du chômage et de l'intérim, la sous qualification des travailleurs et le déficit d'ingénieurs et d'emploi supérieurs, le recours excessif à l'apprentissage, les difficultés d'accès à l'emploi des femmes dans les secteurs qui sont ici les plus pourvoyeurs d'emploi ; l'automobile, les transports, la construction...

Pourvoyeuse d'inégalités sociales, la production de « richesses » haut-normande s'est aussi déraisonnablement nourrie de l'exploitation de nos territoires et de notre environnement.

Nous avons encore le loisir et le privilège d'être enchantés par le spectacle des méandres de la Seine, de l'estuaire, du littoral, de toutes nos rivières ...

Mais les milieux naturels exceptionnels qui en font la richesse sont fragiles tellement ils ont été maltraités depuis des décennies et parce qu'ils sont aujourd'hui encore menacés par les aménageurs et par les addictions aux gaz d'échappement, aux pesticides, et aux nitrates qui caractérisent toujours nos modes de production.

Nous avons perdu plus du tiers des espèces végétales recensées il y a un siècle.

Des espèces communes d'oiseaux en sont parfois réduites à se réfugier dans les agglomérations pour fuir l'appauvrissement et la toxicité de certaines terres rurales. Les pathologies respiratoires sont une spécialité régionale directement liée à l'état de notre environnement.

Au risque d'encourir le reproche de nous répéter, nous ne cesserons de rappeler ces données du diagnostic, jusqu'à l'adoption du Schéma régional. Parce que nous ne voudrions pas qu'après des constats partagés et un coup de chapeau au développement durable qui est de nos jours un incontournable du discours politique comme du plan marketing de tous les grands industriels, le poids des habitudes et des groupes de pression n'aboutisse à reléguer au second plan les urgences écologiques et sociales.

M le Président, chers collègues, le groupe des élus verts adhère volontiers à l'objectif d'un « nouvel équilibre ».

On ne peut plus continuer comme avant.

Le développement de l'avenir n'est concevable qu'élaboré et évalué à l'aune de ses impacts sociaux et environnementaux.

La présente version destinée à la consultation des collectivités partenaires, y compris les régions voisines, du CESR et de l'Etat, est un très bon point de départ.

Les conseillers régionaux verts ont activement pris leur part de son élaboration. Il constitue une bonne synthèse et une bonne illustration des potentiels de notre majorité régionale.

Nous y retrouvons beaucoup de nos préoccupations et de nos propositions et pas seulement dans l'axe 8 consacré à l'environnement, où est concrétisée la priorité importante accordée par la Région, à cet enjeu.

C'est notamment le cas dans l'axe 4 centré sur les enjeux de transports et d'énergie. Dans domaine des transports, la nécessité affirmée du report modal du transport de marchandises de la route vers le fluvial et le ferroviaire y

est assortie des « bons considérants » : il faut le faire pour *économiser de l'énergie et faire baisser les émissions polluantes* ; il faut remettre en question *un système productif fondé sur la segmentation des fabrications, les délocalisations, le zéro stock, les flux tendus...*

En matière d'énergie, le projet de SRADT veut « *inciter l'ensemble de la société régionale à être plus attentive à la préservation de la planète en adaptant ses modes de vie et ses activités..* » et donne la hauteur nécessaire à nos engagements en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables puisqu'il souligne le contexte de nos choix : « *les préoccupations de la lutte contre l'effet de serre, les engagements de Kyoto, l'épuisement des ressources pétrolières, les limites du tout nucléaire...* ».

C'est sans doute moins attendu : nous approuvons la conception du développement économique affirmée dans l'axe 3, dès lors qu'y est dessinée la priorité à la diversification, à la recherche et à l'innovation, au secteur tertiaire, à l'économie de proximité, aux filières durables et solidaires.

Dans la phase qui vient, il nous semble nécessaire de poursuivre et privilégier le dialogue avec les territoires et avec la société civile haut-normande, dans sa diversité.

Le temps des arbitrages et des choix publics succédera aux sollicitations et propositions diverses.

Pour le groupe des Verts, tenir le cap du nouvel équilibre nécessitera **de ne pas succomber au chant des sirènes productivistes**, aux partisans du toujours plus, aux chantres de l'économie libérale pour lesquels les collectivités publiques ont pour seule utilité que de financer à coups de dizaines voire de centaines de millions d'Euros des projets... ou des caprices, aussi pharaoniques qu'inutiles.

Ainsi, on ne manquera pas de nous « inviter » à nous inscrire dans la concurrence stérile entre les Ports du Havre et de Rouen en mettant en chantier un chenal destructeur de l'environnement.

Invités nous le serons également pour participer à la nouvelle ruée vers un pétrole vert très consommateur d'eau, d'énergie et d'intrants, et destructeur des paysages ruraux.

Idem des injonctions entendues dans cet hémicycle, lors des concertations, de réserver des centaines d'hectares pour de nouvelles plates-formes logistiques, sans aucun souci de connexion aux axes fluviaux et ferroviaires !

Les habitants de notre Région, comme ailleurs, lorsqu'ils attendent encore de la décision publique, souhaitent une « société plus humaine », dans laquelle l'intérêt général prime sur les intérêts privés et particuliers.

D'une certaine façon, nous pensons qu'ils attendent aussi des projets qui fassent « chanter l'avenir ».

En voici quelques uns, qui sont, selon nous, modestement susceptibles de donner un « nouvel horizon », un « nouveau visage » à notre région et à ses territoires de projets et donc de renforcer son « attractivité » :

- Privilégier l'économie soutenable et l'innovation pour offrir aux nouvelles générations des perspectives d'emplois qualifiés et d'utilité sociale ;
- Soutenir le développement des circuits courts, les conversions à l'agriculture biologique et la reconnaissance des produits du terroir, pour donner accès aux hauts-normands à une alimentation de qualité et réconcilier agriculture et environnement.
- Développer la connaissance de la biodiversité pour préserver les milieux naturels et permettre un développement des activités humaines compatibles avec le respect de l'environnement ;
- Favoriser enfin le développement des transports en commun et des modes doux, notamment du vélo, pour garantir à tous le droit à la mobilité sans compromettre la qualité de notre environnement et donc de notre santé.

Le groupe des Verts proposera d'inscrire dans le document final du SRADT que nous aurons à adopter en décembre, la réalisation et le financement des actions qui découlent de ces orientations.